



22 mai 2018



9 organisations syndicales, les agents de la Fonction publique font massivement entendre leur refus des objectifs du gouvernement consistant à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon voire de privatisation de missions publiques.

Le programme « Action Publique 2022 » prévoit le **recours accru à des contractuels** dans la fonction publique. Non seulement, **il remet en cause le statut général des fonctionnaires mais aussi et surtout celui des statuts particuliers, celui des Ouvriers d'Etat (donc des OPA) et par la suite leur régime de retraite.** Ce projet politique explique le **blocage de l'évolution statutaire des OPA** pourtant inscrite à l'agenda social du Ministère.

Danger pour les OPA !

La Direction des Infrastructures de Transports annonce un sureffectif de **36% d'OPA qui ne rentrent pas dans les projets des DIR.** A plus forte raison, dans la perspective de **la future agence des routes où le statut des personnels reste une grande inconnue !**

Partout dans les services et établissements publics, **la réduction des effectifs OPA remet en question nos missions, nos emplois et notre statut.**

Notre niveau salarial atteint un niveau historiquement bas. Les trois premiers niveaux de classifications OPA en zone 3 ont un taux horaire inférieur au SMIC. Le ministère n'a procédé à aucune revalorisation salariale.

On continue de nous appliquer **un abattement de zone** qui diminue nos salaires, notre régime indemnitaire et notre retraite.

Notre régime indemnitaire est un de plus bas du ministère.

La prime d'expérience n'a pas été revalorisée depuis 2010.

Bercy a bloqué le processus de **remboursement du Complément de la Prime de Rendement.**

La coupe est pleine, il faut se rebeller !

Si nous voulons un service public de qualité, sous maîtrise publique avec des agents publics, répondant aux besoins de la population et des usagers.

Si nous considérons que les Ouvriers d'État ont toute leur place au sein de la fonction publique.

Si nous considérons que les OPA ont toute leur place pour assurer des missions de service public au MTES et dans ses Établissements Publics

Si nous voulons un statut d'avenir pour les OPA avec un niveau salarial correspondant à leurs qualifications

Il faut absolument que les OPA se mobilisent !

Le SNOPA CGT appelle à suivre l'appel des neuf organisations syndicales de la Fonction Publique pour construire une grève massive le 22 mai, encore plus forte que celle du 22 mars !